



Direction Constructions Publiques et Architecture

**2020 DCPA 36 :** Présentation du bilan des délibérations globales, portant sur les équipements publics, adoptées en 2015, 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020.

Communication

Mesdames, Messieurs,

La Direction Constructions Publiques et Architecture, dans le cadre de ses programmes d'investissement, conduit de nombreuses opérations en matière d'équipements publics. Il s'agit de grosses rénovations, d'extensions ou de créations de nouveaux bâtiments répondant à des besoins dans différents domaines : culture, sport, petite enfance, social, scolaire et bâtiments administratifs

Une grande part de ces opérations se situe dans les « Quartiers Populaires » (quartier en Politique de la ville et/ou dans les Grands Projets de Renouvellement Urbain) ; elles s'inscrivent dans la démarche de la collectivité d'amélioration des services publics en particulier dans ces quartiers en y concentrant des investissements importants.

Pour lancer ces opérations, 17 délibérations globales ont été adoptées en 2015 par le Conseil de Paris, 2 en 2016, 7 en 2017, 2 en 2018, 1 en 2019 et 9 en 2020. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, ces délibérations prennent la forme d'une délibération « de projet », qui approuve le lancement d'une opération de construction ou de rénovation d'un équipement et autorise la Maire de Paris à prendre toute décision relative à sa mise en œuvre, de de la passation à l'exécution de tous les marchés nécessaires à cette opération, la recherche de co-financement ou encore l'obtention des autorisations administratives.

Ces délibérations définissent l'étendue du besoin à satisfaire, le budget prévisionnel et les délais de réalisation. Elles induisent une communication « bilan » annuelle devant votre assemblée.

Les opérations ainsi approuvées mettent en œuvre les projets d'investissement dans les domaines : scolaire et de la petite enfance, sportif et culturel. Deux autres projets concernent, l'un, le relogement de services de la ville (Opération dite de la « Rue du Pré » avec le relogement des services de la DCPA et de la DAC) et, l'autre, la restauration des façades de la Mairie du 10e arrondissement.

Ces opérations sont l'occasion d'insister sur les objectifs des différents plans initiés par la ville, Plan Climat Air Énergie, Plan Pluie, Plan Biodiversité et Plan Accessibilité. La recherche de la sobriété architecturale, le respect des objectifs environnementaux et de performance

énergétique permettent aux nouveaux équipements publics de se distinguer par leur qualité d'usage, leur robustesse, leur sobriété tout en restant innovants. Grâce à la mise en place de ces plans, la ville de Paris dé-carbonise ses bâtiments et répond à sa stratégie de résilience.

Le choix des matériaux bio-sourcés (paille, bois, chanvre,...), géo-sourcés (terre crue et pierre) ou innovants (carton, tissus,...) issus du réemploi, de l'économie circulaire et des circuits courts (fournisseur en Ile de France) sont également présents dans ces réalisations ils feront de ces bâtiments des constructions plus vertueuses et réduiront leur empreinte environnementale.

Ce programme de travaux va durablement impacter le paysage urbain et le quotidien des parisiens. Afin de mettre en lumière sa politique d'investissement, la Ville a donc lancé en 2017 l'opération dite « Paris fait Paris ». Cette opération a pour ambition d'innover dans la programmation des équipements en y associant les usagers à la définition des projets.

Elle permet aussi de valoriser l'importance du travail (que ce soit la partie conception et travaux portant sur les équipements publics) mené au quotidien par les services de la Ville, les équipes de maîtrise d'œuvre et les entreprises. À travers la mise en œuvre d'actions de médiations, de concertation, de suivi de chantier, et d'organisation de visites et de conférences, les habitants participent à toutes les étapes de projet de la conception à la livraison du futur équipement en passant par les rénovations. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de Paris a été chargé d'apporter, sur ce point, son concours à la Ville. Ainsi, au cours des dernières années, chaque opération a été l'occasion de visites commentées de chantier et de conférences thématiques.

Opérations à livrer faisant l'objet d'une délibération :

Liste des délibérations globales adoptées en 2015 :

- Poissonniers - Création d'un gymnase et d'un jardin sur le toit - 2015DPA72 (opération livrée en juin 2020)
- Plan Nager à Paris, Piscine Elisabeth (14e), construction -DPA 2015-65 (livrée en février 2020)
- Plan Nager à Paris, Piscine Blomet (15e), restructuration -DPA 2015-64 (livraisée en août 2020)
- École et crèche Davout (20e), construction -DPA 2015- 71 (livraison 2022)
- Collège Utrillo (18e), restructuration -DPA 2015- 10G (livraison fin 2020)
- Théâtre de la Ville (4<sup>ème</sup>) rénovation partielle - DPA 2015-34 (livraison 2022)
- Musée Carnavalet (3<sup>ème</sup>), rénovation partielle, DPA 2015-66 (livraison 2021)

Liste des délibérations globales adoptées en 2016 :

- Restauration des façades et menuiseries de la mairie du 10<sup>ème</sup> - DPA 2016-27 (livraison 2021)

Liste des délibérations globales adoptées en 2017 :

- Cuisine centrale - 53-61 rue Baudricourt (13e) - Construction - 2017 DPA-10 (livraison fin 2021)
- Rénovation des bains-douches et nouvel accès aux bassins de la piscine Butte aux Cailles, 5 place Paul Verlaine (13<sup>ème</sup>) - DCPA 2017-30 (livraison août 2020)
- Projet d'amélioration de la performance énergétique dans les écoles parisiennes - Contrat relatif à 60 écoles - DCPA 2017-49 (livraison 2022)

- Contrat de Performance Énergétique piscines - DCPA 2017-3 (livraison 2022)

#### Liste des délibérations globales adoptées en 2018

- Création d'une Médiathèque et d'une Maison des réfugiés à faible impact environnemental, 12, rue Jean Quarré, 10 rue Henri Ribière (19<sup>ème</sup>) - 2018DCPA21 (livraison 2023)
- Restructuration de la Cuisine centrale - 4-12 cité Souzy (11<sup>ème</sup>)- 2018DCPA16 (livraison 2022)

#### Liste des délibérations globales adoptées en 2019

- Construction d'une école polyvalente et d'une crèche multi-accueil Secteur Gare de Lyon-Daumesnil (12<sup>ème</sup>) 2019DCPA13 (livraison 2024)

#### Liste des délibérations globales adoptées en 2020

- Rénovation partielle du Pavillon de l'Arsenal (4<sup>ème</sup>), intégrant des interventions innovantes visant à l'amélioration de la performance énergétique et à l'amélioration de l'accueil et de l'accessibilité des publics 2020DCPA22
- [2020 DCPA 22](#) Restauration du columbarium du cimetière du Père-Lachaise (20e).
- [2020 DCPA 23](#) Restructuration du service de restauration du collège Gustave Flaubert (13e).
- [2020 DCPA 31](#) Restructuration pour regroupement ateliers et bureaux de bûcherons, jardiniers et mécaniciens - route de la Brasserie / rond-point Pyramide / Parc Floral / Bois de Vincennes (12e).
- [2020 DCPA 16](#) Conservatoire Frédéric Chopin, 43 rue Bargue (15e) - Extension et réhabilitation partielle, avec amélioration de la performance énergétique.
- [2020 DCPA 20](#) Rénovation énergétique de la Maison du Lac du Parc de Bercy (12e).
- [2020 DCPA 21](#) Restructuration de la cuisine du groupe scolaire Mouraud (20e).
- [2020 DCPA 11](#) Musée Bourdelle (15<sup>ème</sup>) - Opération de sauvegarde et mise en valeur du bâtiment de l'atelier.
- [2019 DCPA 13](#) École polyvalente et crèche multi-accueil - Secteur Gare de Lyon Daumesnil (12e) - Construction - Objectif, programme de travaux, modalités de réalisation, autorisations administratives.